



JEUDI 10 NOVEMBRE

NOUVELLE JOURNEE DE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE

AUGMENTEZ LES SALAIRES

PAS L'AGE DE LA RETRAITE !!!

Avec la flambée des prix, les augmentations de salaire sont au cœur des luttes ces derniers mois. Depuis trop longtemps, le patronat n'a qu'une obsession : réduire le « coût du travail ». Il balaie toute demande d'augmentation de salaire sous prétexte que ce ne serait pas raisonnable pour l'économie. Contrairement à ce qu'il prétend, depuis quarante ans, la part des salaires et des cotisations sociales par rapport aux richesses créées n'a jamais cessé de diminuer.

Concrètement, plus de 200 milliards d'euros sont passés de la poche des travailleur·ses à celle des actionnaires. En 2021 – donc en pleine pandémie – les quarante plus grosses entreprises françaises ont réalisé 163 milliards de profits (+ 300 %). Elles ont toutes touché des milliards d'euros d'aides publiques (le fameux « quoi qu'il en coûte ») et supprimé des dizaines de milliers d'emplois. Dans le même temps, elles ont versé 70 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires (+ 57 milliards par rapport à 2020).

La rémunération des PDG de ces entreprises s'élève à 237 millions d'euros, soit 23 % d'augmentation en un an. Voilà où passent les richesses créées par les travailleur·ses de notre pays !

Nos salaires doivent suivre l'inflation des prix

Depuis le début de l'année, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 6 %. L'inflation devrait même atteindre 10 % d'ici la fin de l'année. Depuis plus de vingt ans, les prix augmentent plus vite que les salaires. Le reste à vivre des travailleur·ses, des privé·es d'emploi et des retraité·es diminue d'année en année !!!

Selon la DARES, le salaire mensuel de base a baissé de 2,9 % sur un an, en euros constants. Ce reste à vivre a baissé de 2,2 % pour les employé·es, de 2,7 % pour les ouvrier·es et de 3,6 % pour les cadres et les professions intermédiaires. Le niveau de rémunération – à commencer par le Smic – reste clairement insuffisant pour faire face à l'augmentation du coût de la vie et pour reconnaître les qualifications.

L'absence de rattrapage des minima de branche sur le Smic dégrade, au fur et à mesure, les grilles de salaires des conventions collectives. Ainsi, beaucoup de salarié·es sont déclassé·es, et leurs qualifications non reconnues. Dans la fonction publique, le même phénomène existe. Ainsi, un·e fonctionnaire de catégorie C peut passer neuf ans au Smic en raison du gel des salaires. Les catégories A et B de la fonction publique ont perdu 10 % en une décennie.

Il est grand temps que chaque salarié.e, chaque retraité.e, se mette dans l'action, en grève et exige, pour une amélioration du reste à vivre des travailleurs et des retraités :

- Une augmentation significative et générale des salaires et des pensions, avec un SMIC et des pensions à 2 000 €.
- L'échelle mobile des salaires, soit l'indexation des salaires sur l'inflation, de façon à ce que toute nouvelle hausse des prix soit automatiquement et immédiatement suivie d'une hausse correspondante des salaires.

MANIFESTATION À AVIGNON

JEUDI 10 NOVEMBRE À 10H30

RUE DE LA RÉPUBLIQUE

CITE ADMINISTRATIVE

TOI AUSSI, REJOINS-NOUS !

CONTACTE LA CGT 84

UD CGT	ud84@cgt.fr	04.90.80.67.27
UL CGT APT	ul.cgt.Apt@gmail.com	04.90.74.64.66
UL CGT AVIGNON	ul.cgt.avignon@gmail.com	04.90.86.03.35
UL CGT BOLLENE	ulcgtbollene@wanadoo.fr	04.90.40.09.34
UL CGT CARPENTRAS	unionlocalecgt.carpentras@wanadoo.fr	04.90.63.05.00 // 06.38.98.10.84
UL CGT CAVAILLON	ulcgtcavaillon@wanadoo.fr	04.90.71.19.91
UL CGT L'ISLE SUR LA SORGUE	ulcgt84800@orange.fr	04.90.92.63.98
UL CGT ORANGE	-	04.90.34.62.03
UL CGT PERTUIS	ulcgtpertuis@gmail.com	04.90.79.03.23
UL CGT SORGUES	unionlocalecgt.sorgues.lepontet@wanadoo.fr	04.90.39.47.16
UL CGT VAISON LA ROMAINE	unionlocalecgt.vaison@wanadoo.fr	04.90.36.06.92
UL CGT VALREAS	-	04.90.37.30.84

Télécharge ce tract directement sur ton téléphone portable en scannant le QR code qui suit :



Je souhaite adhérer à la CGT, pour cela je remplis le bulletin d'adhésion suivant puis je le renvoie à l'adresse ud84@cgt.fr ou je le remets simplement à un militant CGT.

Coordonnées personnelles

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

N° Téléphone : N° Portable :

Email :@.....

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.